

Ville d'Avrillé – 49240

Séance du conseil municipal du 14 décembre 2017

**DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°2**

**BUDGET ANNEXE MULTIACCUEIL**

Le conseil municipal de la Commune d'Avrillé :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 15 décembre 2016 approuvant le budget primitif

Sur la proposition de M. le maire

Vu l'avis de la commission des finances en date du 7 décembre 2017

Après en avoir délibéré.

**DÉCIDE**

**Article 1er**

Approuve la proposition de M. le maire d'effectuer des modifications de crédits.

**Article 2**

Autorise les modifications de crédits exposées en annexe jointe.

**Adopté à l'unanimité**

Extrait certifié conforme,  
Avrillé, le 14 décembre 2017  
Le Maire,

Pour le Maire et par délégation  
Caroline HOUSSIN-SALVETAT

Adjointe au Maire

Chargée des Finances, de l'Economie et aux Solidarités

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE  
COMMUNE D'AVRILLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2017**

L'an deux mil dix-sept, le 14 décembre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à l'hôtel de ville en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de Marc LAFFINEUR, Maire.

**Etaient présents : Mesdames et Messieurs Caroline HOUSSIN-SALVETAT, Annie DARSONVAL, Philippe HOULGARD, Augustin VANBREMEERSCH, Adjoint.**

Mesdames et Messieurs Philippe BOLO, Emmanuelle CROCHEMORE, Alain DELETRE, Jules TRIBONDEAU, Alix CRÉZÉ, Claude CAILLARD, Cécile HÉRISSON, Jean-François DUPIC, Pierrette MANNO, Karen GALLOP HUMEAU, Ludovic BOULEAU, Réjane MARIE, Dian RUTTEN, Danielle MORAIN, Annick PICAULT, Johann DANTANT, Roger Gautier, Chantal LE RAY DEMAURE, Jean-Paul XHAARD, Martine LEMAIRE. **Conseillers Municipaux.**

**Secrétaire de Séance : Annie DARSONVAL**

**Pouvoirs**

Éric BRETAULT avait donné pouvoir à Augustin VANBREMEERSCH

Bénédicte ANTIER avait donné pouvoir à Annie DARSONVAL

Laurent PRÉTROT avait donné pouvoir à Marc LAFFINEUR

Michel GENDRE avait donné pouvoir à Philippe HOULGARD

Patrick GRISILLON avait donné pouvoir à Caroline HOUSSIN-SALVETAT

Catherine JAMIL avait donné pouvoir à Martine LEMAIRE

Blandine ADAMCZUK-ALLARD avait donné pouvoir à Jean-Paul XHAARD

Accusé de réception en préfecture  
049-214900151-20171214-2017-118-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2017  
Date de réception préfecture : 18/12/2017

**FONCTIONNEMENT**

(Ch) (MMA) Dépenses				Recettes (Ch) (MMA)			
<b>Total opérations de transfert</b>				<b>Total opérations de transfert</b>			
0,00 €				0,00 €			
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>Total opérations d'ordre</b>			
0,00 €				0,00 €			
011	6188	Autres frais divers	3 000,00 €	Prise en charge du déficit par la Ville		3 000,00 €	75 7552
<b>Total crédits nouveaux</b>			<b>3 000,00 €</b>	<b>Total crédits nouveaux</b>			<b>3 000,00 €</b>
023 023 Virement à la section d'investissement 0,00 €							
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>				<b>Total recettes de fonctionnement</b>			
3 000,00 €				3 000,00 €			

 **INVESTISSEMENT**

(Ch) (MMA) Dépenses				Recettes (Ch) (MMA)			
<b>Total opérations de transfert</b>				<b>Total opérations de transfert</b>			
0,00 €				0,00 €			
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>Total opérations d'ordre</b>			
0,00 €				0,00 €			
<b>RESULTATS REPORTES</b>			<b>0,00 €</b>	<b>RESULTATS REPORTES</b>			<b>0,00 €</b>
<b>CREDITS NOUVEAUX</b>			<b>0,00 €</b>	<b>CREDITS NOUVEAUX</b>			<b>0,00 €</b>
021 021 Virement de la section de fonctionnement 0,00 €							
<b>Total dépenses d'investissement</b>				<b>Total recettes d'investissement</b>			
0,00 €				0,00 €			

DIFFERENCE Recettes - Dépenses

0,00 €

Accusé de réception en préfecture  
049-214900151-20171214-2017-118-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2017  
Date de réception préfecture : 18/12/2017